

DONNÉES RELATIVES À L'EXAMEN D'HISTOIRE DE LA LANGUE

I. RAPPEL CONCERNANT LE DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'examen se compose d'une **épreuve écrite** et d'une **épreuve orale**.

L'écrit est constitué de trois types de questions :

1) Phonétique

1.a) Description et datation sommaires de changements phonétiques choisis (par exemple, l'évolution du [k] initial devant [a]; l'évolution du [l] implosif/antéconsonantique; le traitement des voyelles en hiatus...)

1.b) Evolution phonétique¹ du latin au français moderne de mots choisis dans la liste ci-dessous (sous II.)

2) Morphosyntaxe

- Etude d'un à trois phénomènes morphologiques et/ou syntaxiques² (exemples : la morphologie du passé simple fort en ancien français et les grandes lignes de son évolution vers le français moderne; la déclinaison des substantifs masculins en ancien français et l'évolution vers le français moderne; le fonctionnement des mots *or* et *si* dans un passage choisi du *Renart*).

Si le phénomène donné est représenté dans un des textes abordés en cours, il vous sera demandé de commenter son fonctionnement dans un passage (par exemple, la syntaxe du pronom personnel sujet dans le *Renart*, v. 336-358; le phénomène de l'enclise *ibid.*, v. 289-295).

3) Vocabulaire

Evolution sémantique du latin au français moderne de mots choisis dans la liste ci-dessous (point II.), selon les modalités indiquées sous le point II. En outre, peuvent être posées des questions sur la définition morphologique, le sens contextuel et l'étymologie de certains mots particulièrement importants qui ont été commentés en cours (voir des exemples mentionnés sous II).

¹ On pourra négliger certains détails de l'évolution (par exemple, les différentes phases de la palatalisation précédant la formation des affriquées, et la dépalatalisation; en revanche, il faudra indiquer le passage de l'affriquée à la fricative chuintante/sibilante). Pour l'évolution des diphtongues, on pourra négliger des stades qui n'ont duré que peu de temps, en retenant toujours la phase initiale (par exemple, [ē] > [é] (lat. vulg. tardif) > [éi] (début du gallo-roman)) puis les stades qui ont persisté pendant plusieurs siècles et ceux qui se reflètent dans l'orthographe actuelle (ainsi [ɔi], afr. (12e s.) pour la diphtongue précédemment évoquée, ainsi que la monophthongaison (on pourra négliger l'accentuation et le phénomène de la bascule de l'accent; ainsi, de la phase [ɔi] on peut passer directement à [wɛ], variante [ɛ] (afr., (13e)). Il faut toujours indiquer et dater le passage à la prononciation moderne. Ainsi, [wɛ] > [wa] (18e).

² La syntaxe des verbes n'ayant pas pu être suffisamment traitée, faute de temps, on se concentrera sur les principales différences d'emploi qui existent entre le français moderne et l'époque considérée.

L'oral se compose également de trois parties :

- 1) Le cas échéant, questions visant à éclairer certains points de l'épreuve écrite.
- 2) Traduction (en français moderne ou en tchèque) d'un bref passage choisi parmi les textes traités en cours, suivie de questions de grammaire.
- 3) Explication en français (5-10 min) concernant un des grands domaines de l'histoire de la langue (la question est tirée au sort à partir de la liste figurant sous le point III).

Durée de la préparation : 10 min.

II. LISTES DES MOTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PROPOSÉS DANS LE DEVOIR ECRIT DE PHONÉTIQUE ET DE VOCABULAIRE

Evolution phonétique :

N. B. :

1) L'évolution phonétique sera également examinée moyennant des questions portant sur les modalités et la datation (sommaire) des principaux changements (exemple : expliquez l'évolution du [ē] long tonique libre (par exemple, dans le mot *tēla*)).

2) Dans la liste ci-dessous, les voyelles accentuées sont marquées en caractères gras.

1. Roman de Renart (branche IV)

Ame < *animam* (v. 249)

Bien < *bēne* (v. 3)

Chose < *causam* (v. 1)

Fame < *fēminam* (v. 214)

Fèves < *fabas* (v. 371)

Lé < *latum* (jusqu'en afr.) (v. 150)

Leu < *lūpum* (jusqu'en afr.) (v. 399)

Mere < *matrem* (base du mot *commere*, v. 218)

Poise < *pēnsa* (jusqu'en afr.) (v. 298)

Voire (adv.) < *vēram* (mot traité en cours ; dans le texte figure *voir* - au v. 302 -, mot non conservé en langue moderne)

2. Séquence de Sainte Eulalie

Ciel < *kaelum* (v. 6)

Evolution sémantique :

N. B.

Il faut savoir traduire correctement (en français moderne ou en tchèque) et définir morphologiquement tous les mots du texte (pour le *Renart*, sont concernés les v. 1 - 32 et 149 - 402, pour les *Serments*, sont concernés tous les mots sauf les latinismes purs, avec des réserves pour le passage problématique *non lostanit*, pour l'*Eulalie*, tous les mots jusqu'au v. 18, avec plusieurs interprétations possibles pour le v. 15, problématique). En outre, une connaissance détaillée de l'évolution sémantique du latin au français moderne (y compris, s'il en a été question en cours, l'histoire sommaire de leurs paradigmes morphologique et

sémantique, c'est-à-dire de leurs dérivés, de leurs synonymes et de diverses locutions dans lesquelles ils entrent³) est exigée pour les mots suivants :

1. Roman de Renart (branche IV)

Araisonner (v. 348)
 Branche (19)
 Chaitis (179)
 Chaloir (106)
 Chef (32)
 Chiere (351)
 Compaignon (380)
 Couardie (112)
 Destre (23)
 Esbanoier soi (202)
 Esmaier soi (400)
 Eschaper (357)
 Gabet (19)
 Ire (iriez, ireement) (334, 190)
 Maison (hostel) (401, 412)
 Merveille (151)
 Noise (nausée) (noisous, v. 30)
 Oïr (5)
 Ouvrer (travaillier) (208)
 Penser (pourpenser, trespensez, pensis ; cuidier) (115, 156, 162 ; 159)
 Preuz (17, cf. *Vilain ansier*)
 Regehir (312)
 Sens (183, cf. *Vilain ansier*)
 Souffreteus (374)
 Trere (atrerre, fortraire ; tirier) (216, 25, 215)
 Viande (195)

2. Serments de Strasbourg

di (1, l. 2)
 dreit (1, l. 5)
 plaid (1, l. 7)

3. Séquence de Sainte Eulalie

maent (v. 6, à évoquer des mots forgés sur la même base)
 chielt (v. 13)

Remarque :

La connaissance de l'étymologie est en outre exigée pour certains mots importants évoqués en cours (par exemple *dont* < *de unde*, *en(t)* < *inde*, *y* < *ibi*, *cheüs* < *cadutus* (*Renart*, v. 173),

³ Certains synonymes, doublets et dérivés sont indiqués entre parenthèses à la suite du mot donné.

sendra (Serments) < senior, bellezour (Eulalie) < bellatiorem). Je rappelle qu'on ne risque en aucun cas d'être interrogé sur des faits qui n'ont pas été mentionnés en cours⁴.

III. LISTE DES QUESTIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PROPOSÉES A L'ORAL⁵

N.B. : Le latin vulgaire et le français du 20^e siècle faisant partie d'autres cours, ils ne font pas explicitement l'objet de l'examen.

1. Les langues-substrat et la romanisation de la Gaule
2. Le superstrat germanique
3. Le latin mérovingien, la Renaissance carolingienne. L'institution du français, les premiers textes français
4. La différenciation dialectale du territoire gallo-roman (y compris les principaux traits phonétiques caractérisant les grands ensembles dialectaux et des traits typiques caractérisant certains dialectes septentrionaux)
5. Les grands traits de l'évolution des voyelles toniques libres
6. Les grands traits de l'évolution des voyelles atones
7. L'histoire de la nasalisation
8. Les grands traits de l'évolution des consonnes en position faible (l et s implosifs, consonnes finales, consonnes intervocaliques)
9. Palatalisation et évolution des affriquées
10. La morphosyntaxe de l'article de l'ancien français au français moderne
11. La morphosyntaxe du substantif depuis l'ancien français jusqu'au français moderne (les catégories grammaticales du substantif en général, les substantifs masculins).
12. La morphosyntaxe du substantif depuis l'ancien français jusqu'au français moderne (les catégories grammaticales du substantif en général, les substantifs féminins).
13. Les adjectifs en ancien français et leur évolution ultérieure (morphologie, notamment formation du genre et des degrés de comparaison)
14. La morphosyntaxe des modes nominaux du verbe de l'ancien français au français moderne
15. La morphosyntaxe du présent de l'indicatif de l'ancien français au français moderne
16. La morphosyntaxe du passé simple de l'ancien français au français moderne
17. La morphologie de l'imparfait de l'indicatif de l'ancien français au français moderne
18. La morphologie du futur théorique et du futur hypothétique (= conditionnel) de l'ancien français au français moderne
19. La morphosyntaxe du subjonctif de l'ancien français au français moderne⁶
20. La syntaxe du pronom personnel de l'ancien français au français moderne (notamment le pronom sujet) ; l'évolution des démonstratifs : les différences fondamentales entre les séries *cist* et *cil* ; l'ordre des mots canonique en ancien français
21. Traits typiques du lexique de l'ancien français, modalités de la création lexicale
22. Moyen français - évolution phonétique
23. Moyen français - syntaxe⁷ et vocabulaire (modalités de la création lexicale)

⁴ Sauf pour les 18^e et 19^e siècles et pour une partie du 16^e, pour lesquels sont exigées des données fondamentales du QSJ de M. Huchon (16^e - question No 27), de l'*Histoire de la langue française* de J. Picoche et de Ch. Marchello-Nizia et du manuel de R. Ostra (18^e-19^e, questions No 31 et 32).

⁵ Des questions complémentaires peuvent être posées en dehors de ces thématiques.

⁶ Pour la syntaxe verbale (faisant partie des questions 14, 15, 16 et 19), l'explication peut se limiter à un choix des principales différences observées entre les étapes anciennes de la langue et le français moderne.

⁷ Ce point n'ayant pas pu être suffisamment traité en cours, peut être abordé sous forme de quelques remarques de type général.

24. L'orthographe du 14^e et du 15^e siècles ; premières grammaires et premiers manuels de français
25. Français du 16^e siècle - évolution phonétique
26. Français du 16^e siècle - syntaxe⁸ et vocabulaire
27. 16^e siècle - tentatives d'élaboration de la norme linguistique ; grammaires et dictionnaires ; réformes de l'orthographe
28. Français du 17^e siècle - phonétique et syntaxe⁹
29. Français du 17^e siècle - lexique
30. Les grammaires et les dictionnaires du 17^e siècle ; l'élaboration de la norme linguistique
31. Français du 18^e et du 19^e siècles (notamment le lexique)
32. Les grammaires et les dictionnaires du 18^e et du 19^e siècles

⁸ On pourra s'en tenir à l'évocation de quelques-unes des principales différences qui distinguent la langue de la Renaissance du français moderne (telles que des exemples d'emplois différents de temps et de modes, du pronom personnel sujet, des démonstratifs ou de certains types de phrases...).

⁹ Comme pour le 16^e siècle, on évoquera les principales différences distinguant la langue de cette époque du français moderne, ainsi que les impacts sur la syntaxe des grandes tendances théoriques propres au 17^e siècle.